

Signature  
après lecture faite.

P. Minet

mois de juin  
st-Aubin-des-Chaumes  
de Bidan Charles  
enore, âge  
de, lequel  
lunes Passer  
âge de trente  
de Louis.  
ame de  
Jean Marie  
dies à Chalons  
e nous n  
onsignée

N<sup>o</sup> 8  
Bidan  
Rose

Jan mil huit cent soixante huit  
Le vingt sept du mois d'Octobre à huit heures  
du matin, par devant nous Hérrardot d'erre  
Louis, maire officiel de l'état civil de la commune  
de Saint-Aubin-des-Chaumes, canton de Lamonzie  
mairie d'ext, comparaient Bidan Charles, veuf,  
âgé de trente un ans domicilié à Chalons, de  
cette commune, lequel nous a présenté un  
enfant de sexe féminin, né l'an 1860, quatre  
lunes Passer. De lui déclarant et de Bidan  
catherine âgée de vingt huit ans son épouse,  
et ayant il a déclaré veuve depuis le  
premier de Juillet. Les dites déclarations

et présentation faites en présence de Camille  
Etienne âgé de vingt-sept ans, instituteur  
et de Marcellot Alexis, âgé de soixante  
huit ans, propriétaire, tous deux domiciliés  
au dit Chalivoy, et ont signé avec nous,  
le présent acte de naissance, excepté le père  
de Marcellot qui n'a dit ne savoir signer  
après lecture faite.

J. Baudry

Nouvel huit ans soixante huit le  
vingt-sept octobre, à midi, devant nous  
Camille Etienne et Camille Baudry, officier d'état

N. o. 9